



AMBASSADE DE SUISSE
AU PARAGUAY

an	72	RSJ	GO	MER		ala
Datum	30/10	6.	7.	711		g
Visa	nc	RSJ	N	4.		h
EPD	30. Okt. 1972					
Ref.	a 711.81					

ASUNCION, le 23 octobre 1972

Estrella 625-5º, piso "A"
Casilla de correo 552
Téléphone 48022
Heures de réception 8-11 h
Adresse télégraphique: Ambassuisse

Réf.: 004.5 / CL

CONFIDENTIEL

A la

Division des Affaires administratives
du Département Politique Fédéral

B e r n e

Rapport de fin de mission .-

Monsieur l'Ambassadeur,

Conformément à l'instruction 722, prêt à quitter le Paraguay, le 4 novembre prochain, après un séjour de 4 ans et 7 mois, je vous sou mets, ci-après, en trois exemplaires, le rapport de fin de mission que m'ont inspiré les observations recueillies :

1) Relations entre la Suisse et le Paraguay :

Les relations entre notre pays et le Paraguay, économiquement réduites et politiquement sans problème, se révèlent particulièrement fécondes dans le domaine de la coopération technique. Le système de financement de nos projets en cours de développement au Paraguay, à savoir le produit des dons en blé octroyés par la Suisse à condition qu'ils soient affectés intégralement à l'oeuvre de coopération technique que nous poursuivons dans ce pays, est particulièrement apprécié des Autorités locales. Le Ministre de l'agriculture et de l'élevage, Ing. agr. Hernando Bertoni - lui-même descendant de Suisse en ligne directe - ne perd aucune occasion de relever les avantages de cette forme d'aide qui permet un contrôle et une attribution judicieuse des fonds et constitue un don authentique au Paraguay et non pas un prêt à plus ou moins long terme, comme le concèdent d'autres pays. Tel est également l'avis du Ministre des Affaires étrangères, M. Sapena Pastor, et même, assure-t-on, du Président de la République, ce qui a pour effet, de rendre les contacts entre l'Ambassade et les représentants du Gouvernement partic



lièrement agréables.

Il ne faut pas en déduire, toutefois, que tout problème se trouve par là même résolu. Les longues négociations relatives à la conclusion d'un accord de protection des investissements entre la Suisse et le Paraguay, qui, après plus de trois ans, n'ont jusqu'ici toujours pas abouti, le prouvent. On a une certaine peine, en fait, à obtenir des fonctionnaires paraguayens une information nette et une impression franche. Il faut se contenter presque toujours de promesses, d'approbations et d'acquiescements qui, dans bien des cas, n'ont aucune portée pratique immédiate. Ce n'est qu'en dernière instance et, souvent, après des délais assez longs, qu'une réponse valable est enfin donnée. On doit essayer, dans ces cas-là, de revenir à la charge sans insistance apparente et conserver patience et bonne humeur, l'irritation étant très mal admise et une familiarité de bon ton étant à la base des rapports entre agents et fonctionnaires des milieux officiels et diplomatiques d'Assomption.

2) Relations entre la représentation et la colonie suisse :

Les relations entre l'Ambassade et la colonie suisse sont particulièrement bonnes. A l'époque du Consulat général honoraire, voici cinq ans, l'ancienne Société suisse de bienfaisance était tombée en complet sommeil. De la douzaine de membres encore inscrits, aucun ne payait plus de cotisation et il n'y avait plus de réunion depuis nombre d'années. Les fonds de la société, s'élevant à quelque 3.000.- francs suisses, étaient bloqués sur un compte géré par l'Ambassade. Nos compatriotes résidant au Paraguay ne se connaissaient pas entre eux, même pas ceux qui, depuis vingt ans parfois et plus, habitaient la capitale ou ses environs. Un essai de reconstitution de la société, tenté en 1969, donna des résultats inespérés. Plus de cent membres (sur un total de 400 immatriculés environ) sont actuellement inscrits et participent activement aux trois ou quatre réunions annuelles et à la Fête du 1er Août organisée par le Comité. Plusieurs même n'hésitent pas à faire des trajets de près de 400 kilomètres pour être présents à ces manifestations. Ce résultat réjouissant demande, néanmoins, de la part de l'Ambassade, un effort certain. Tout d'abord, la Société

suisse ne possédant pas de local propre, son comité se réunit, selon les besoins et une fois par mois en tout cas, à la Chancellerie. Deux Fêtes par an, au moins, sans compter la réception offerte le 1er Août, ont lieu dans le jardin de la résidence et le Chargé d'affaires assiste, pour sa part, le plus souvent aux séances du Comité. L'intérêt qu'il témoigne aux activités de la société, ses suggestions, au besoin un certain appui financier ont été, durant les trois premières années, un stimulant indispensable à l'activité du Club dont les membres, il est réjouissant de le constater, ont répondu pleinement aux espoirs qui avaient été fondés. Le problème réside dans le maintien de cet élan et la recherche d'une solution (assez difficile) tendant à donner à la Société de plus en plus d'autonomie et de moyens propres. On peut compter, semble-t-il, dans ce domaine sur la collaboration de l'actuel Comité, récemment élu pour une nouvelle année, dont les membres ont une expérience de trois années déjà et montrent un excellent esprit. Dans le domaine de la bienfaisance proprement-dite, la société possède un capital restreint et ne peut guère assurer d'aide que sous forme de prêts dont il faut envisager à plus ou moins court terme le remboursement par les intéressés eux-mêmes ou par les communes. La Société ne touche pas de subventions et ne possède, en fait d'entrées, que le paiement des cotisations et quelques dons d'appui.

3) Sources d'informations ou de conseils possibles :

Elles sont peu abondantes et volontiers contradictoires. Le système paraguayen est secret et très compartimenté. On a l'impression que les Ministères et les Services et institutions d'Etat ne communiquent pour ainsi dire pas entre eux. Sous une apparence ouverte, les hauts fonctionnaires sont particulièrement discrets pour tout ce qui touche aux affaires importantes. En revanche, il ne cesse de courir des "rumeurs" difficilement contrôlables et dont beaucoup se révèlent sans objet.

a) Parmi les membres du Gouvernement et fonctionnaires des Ministères, c'est avec le Directeur général du Ministère des affaires étrangères, Raul Saguier Caballero, et son fils, Hugo Saguier, Directeur du DOTAI (Actes, archives et traités internationaux) que le

soussigné a eu les contacts les plus nombreux; les entrevues avec le Dr. Mandelburger, Chef du Plan d'Etat (homme particulièrement ouvert et sincère), présentant l'avantage d'être en liaison directe avec la Présidence de la République, ont eu un intérêt certain; pour les affaires économiques, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, Dr Chavez Bareiro, a montré également d'excellentes dispositions à l'égard de notre pays et a facilité nombre de démarches. Dans les questions qui peuvent être du ressort du Ministère de l'Intérieur (donc particulièrement délicates), le Directeur général du Ministère, Dr. Miguel Angel Bestard, est, de l'avis du soussigné, à consulter de préférence au Ministre (Dr Sabino Montanaro) lui-même.

b) Le Corps diplomatique s'étant pratiquement entièrement renouvelé au cours des quinze derniers mois, il n'y a pas actuellement à proprement parler de spécialistes du Paraguay parmi ses membres. Le Chargé des affaires de Belgique qui, lui, se trouve, ici, pour ainsi dire à demeure de même que certains fonctionnaires argentins particulièrement ferrés sur les nombreux problèmes, de nature économique surtout, existant entre les deux pays, sont probablement parmi les mieux renseignés.

c) Des échanges utiles, enfin, peuvent avoir lieu avec le représentant résident des Nations Unies, le Dr Bustamante, homme de valeur toujours prêt aux confrontations utiles, ainsi que, sur des points particuliers, avec les représentants des autres Organisations internationales et missions établies au Paraguay, tels que le BID, l'OEA et certains experts des missions techniques étrangères, plus particulièrement l'expert allemand.

4) Affiliation à des Associations ou à des Clubs :

Les affiliations aux associations diplomatique et consulaire d'Assomption sont obligatoires pour le Chargé d'affaires. Les cotisations s'élèvent à Gs 7.560.- par an pour le Corps diplomatique et à Gs 2.400.- pour le Corps consulaire. Il a été fondé une "Société diplomatique" destinée à unir les fonctionnaires des Ambassades n'ayant pas rang de chefs de mission. Depuis plusieurs années, elle a perdu toute activité et il est inutile de s'y inscrire.

Il existe, en outre, un certain nombre de Clubs privés qui offrent à leurs membres l'avantage de leurs installations sportives

(tennis, piscine) et de leurs manifestations sociales. Les manifestations étant nombreuses au sein du Corps diplomatique, cet aspect peut être négligé. En revanche, et tant que la résidence ne sera pas pourvue d'une piscine, indispensable en été (voir rapports), l'affiliation à un Club peut présenter un intérêt certain dans ce domaine. Le Club Centenario, le plus important d'Assomption, accepte en principe les diplomates à titre de membres honoraires. Toutefois, la demande présentée par le Chargé d'affaires au Directoire du Club dans ce sens a été refusée étant donné, a-t-il été répondu, que l'Ambassadeur seul y pouvait prétendre, même s'il ne réside pas au Paraguay. Dans ces conditions, ce sont les Clubs privés, le Club allemand, notamment, qui entreraient en ligne de compte. Le soussigné, néanmoins, n'a appartenu à aucun.

Une affiliation à l'Automobile Club du Paraguay est, quant à elle, vivement recommandée.

5) Indications complémentaires :

Le Paraguay offre peu de ressources culturelles. Le théâtre et les concerts, si l'on excepte la venue très épisodique d'artistes isolés ou de petits ensembles, sont pratiquement inexistant. Le cinéma, qui passe les films américains et européens avec beaucoup de retard - et souvent fortement coupés - est la seule ressource. Une unique salle, celle du Guarani, réfrigérée et moderne, peut être comparée aux bonnes salles de chez nous.

Il est donc particulièrement important d'avoir un logement agréable à Habiter et permettant de recevoir (ce qui est le cas pour la Suisse depuis l'acquisition de la résidence), toutes les invitations et réceptions - nombreuses à Assomption et, on peut le dire incessantes à partir du mois de mai jusque vers la fin d'octobre - se faisant dans les résidences privées.

Les lieux de promenade et les points à visiter sont rares. Ce sont, en fin de compte, les chutes de l'Iguazú, situées en territoires brésilien et argentin à 380 km de la capitale, qui sont la grande attraction. Le Chargé d'affaires, en principe, y doit conduire à de nombreuses reprises durant son séjour les hô-

- 6 -

tes de passage et personnalités suisses qui visitent le Paraguay à la moyenne d'une dizaine par an.

Les conditions de vie à Assomption, dans l'ensemble, sont normales. Le Paraguay a réellement joui au cours de ces dernières années d'une stabilité politique qui a assuré le calme et la sécurité de ses rues et des déplacements à l'intérieur du pays contrairement aux pays voisins où règne le trouble. Le coût de la vie a été aussi, pendant longtemps, sans fluctuations appréciables.

Depuis un an l'augmentation des produits alimentaires, notamment, peut être évaluée à 30 % environ, certaines denrées - la viande par exemple - approchant des 100 %. Les soins médicaux et les produits pharmaceutiques sont, eux aussi, excessivement chers, alors que les loyers et les tissus sont restés relativement stables.

Il faut remarquer que les vols, autrefois extrêmement rares, tendent à se multiplier. Dans une avenue centrale, pendant un dîner - voici une semaine - la radio de la voiture du soussigné a été dévissée et enlevée, de toute évidence par des professionnels, à quelque 60 mètres du plus important commissariat de police d'Assomption. Autre inconvénient l'extrême chaleur estivale (30° en permanence pendant les mois de décembre à avril, mais il fait déjà très chaud en novembre) fatigue considérablement à la longue et se supporte de moins en moins bien à mesure que s'ajoutent les années de séjour. Le régime de vacances en Suisse tous les 24 mois - qui vient d'être octroyé au Paraguay - est donc particulièrement bienvenu.

Enfin, précisons que pour les couples mariés avec enfants, il existe des possibilités d'étude sur place, mais il n'y a aucun collègue capable de fournir, de près ou de loin, une éducation équivalente à celle de l'Europe.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse :


Claude-Louis Piachaud

Copie est envoyée à M. l'Ambassadeur A. Hurni
à Montevideo.